

EN/RE

**THE EUROPEAN NETWORK CHURCH ON THE MOVE
RÉSEAU EUROPÉEN ÉGLISES ET LIBERTÉS
EUROPÄISCHES NETZWERK KIRCHE IM AUFBRUCH
RED EUROPEA IGLESIA POR LA LIBERTAD**

Association dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe

Association enjoying participatory status with the Council of Europe

Adresse Postale/ Postal Address : C/O François Becker, 52 rue de Verneuil 75007 Paris France

site web : <http://www.european-catholic-people.eu>

**Rapport sur la session d'hiver des OING au Conseil de l'Europe
26-29 janvier 2009**

1) Remarques générales :

Le programme de la session est publié à l'adresse :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/calendrier/91_calendar_of_meetings_2009_fr.asp#P26_55

1.1 Nécessité d'avoir deux délégués à chaque session

Le programme de la session montre que deux commissions ou groupes de travail vont désormais se tenir en parallèle. **Il est donc essentiel qu'au moins deux délégués participent à chaque session des OING pour que le réseau puisse faire entendre sa voix dans toutes les commissions le concernant.**

1.2 Nécessité de participer aux travaux des groupes de travail

De nombreux groupes de travail se mettent en place qui intéressent le réseau européen. **Il m'a été impossible d'engager le réseau sur plusieurs de ces groupes de travail car aucun membre du réseau ne m'a fermement fait part de son intérêt pour travailler dans un des groupes. Il est essentiel que le Réseau contribue au travail de la Conférence sinon pourquoi avoir demandé le statut participatif ?**

Une liste de ces groupes de travail est donnée au fur et à mesure du rapport et toute personne intéressée à contribuer au travail de l'un de ces groupes doit me donner son email pour que je le transmette au responsable du groupe de travail. Une grande partie du travail se fait par échange d'emails.

J'ai rappelé dans EURONEWS n° 31 les responsabilités du Réseau Européen en indiquant plusieurs adresses de référence.

1.3 Consulter le site internet du Conseil de l'Europe

Il est important que les membres du réseau intéressés se connectent régulièrement sur les sites de chacun des 4 piliers du conseil de l'Europe pour avoir une idée du travail qui se fait et pouvoir ainsi intervenir via le réseau européen dans ce travail/

- site de la Conférence des Ministres : http://www.coe.int/cm/home_fr.asp

- site de l'Assemblée parlementaire : <http://assembly.coe.int/DefaultF.asp>

- site du congrès des pouvoirs locaux et régionaux
http://www.coe.int/t/Congress/default_fr.asp
- site de la conférence des OING : <http://www.coe.int/T/F/ONG/Public/>
- site de la cour européenne des droits de l'Homme :
http://www.echr.coe.int/ECHR/homepage_fr
- site du commissaire aux droits de l'Homme :
http://www.coe.int/t/commissioner/default_fr.asp

2) Commission des droits de l'Homme

Note : L'assemblée générale a décidé, pour des raisons de lisibilité internationale de reprendre le nom de Commission des Droits de l'Homme au lieu de droits Humains

Cf. l'ordre du jour à l'adresse :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/CONF_HR_2009_OJ1_fr.asp#TopOfPage

Cf. le procès verbal de la réunion du mois d'octobre à l'adresse :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/CONF_HR_2008_SYN1_fr.asp#TopOfPage

2.1 suivi de la conférence de Durban contre le racisme, la discrimination, etc...

En 2001, a eu lieu à Durban une conférence des nations unies contre toute forme de discrimination. Cette conférence s'est très mal passé car s'y sont produits des manifestations de haine et d'antisémitisme. Une nouvelle conférence est programmée du 20 au 24 avril 2009 à Genève. Cf. les détails à l'adresse :

5 thèmes sont prévus

- évaluation de ce qui s'est passé depuis Durban
- évaluation des mécanismes mis en place pour éradiquer le racisme et toute forme de discrimination, efficacité de ces mécanismes
- promotion de la ratification de la convention et suivi de sa mise en œuvre
- exemples de bonnes pratiques
- mesures pour l'avenir

Toutes les ONG sont invitées à soumettre leur candidature pour y participer. Il faut le faire avant le 10 février.

ACTION : Si un membre du réseau européen veut y participer, qu'il me le fasse savoir de toute urgence

Une recommandation a été votée par l'assemblée générale des OING. Cf. le texte à l'adresse :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/Projet_Recommandation_Durban_fr.asp#TopOfPage

Cette recommandation s'appuie sur le chapitre 3 du Livre Blanc (cf. l'adresse :

Note : Il a été rappelé que la Conseil des droits de l'Homme de l'ONU fonctionne très mal. L'universalité des droits de l'Homme est remise en cause, notamment par les courants islamistes.

2.2 Forum méditerranéen pour les droits de l'Homme

(cf le site :

Forum très intéressant co-organisé par l'AFEM (Association des femmes de l'Europe Méridionale : www.afem-europa.org) La parole a été donnée aux OING qui ont montré

une position de défense des droits de l'Homme conforme aux chartes européennes et donc différente de celle des responsables politiques ou religieux.

A la suite de ce forum, un travail est en cours

- rédaction d'un opuscule présentant entre autre des bonnes pratiques (François Becker enverra un petit texte issu du colloque 3I)
- mise en place de groupes de vigilance sur les discriminations

2.3 organisation de groupes de travail

- Enfants et droits de l'Homme

(Doits des enfants à la protection, enfant garçon et fille (intervention de François Becker présentant le document de M.Th. Van Lunen Chenu), enfants abusés, violences çà l'égard des enfants- annonce de la rencontre Enfants et Droits de l'Homme organisée à Genève le 4 juin 2009 par le Bureau International catholique de l'Enfance)

- veille sur les droits économique set sociaux
- diversité culturelle et droits de l'Homme (François Becker s'est inscrit à ce groupe de travail). Y a-t-il un « droit des religions » ?

3) Commission Culture Science et éducation

Cf. l'ordre du jour à l'adresse :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/CONF_CULT_2009_OJ1_fr.asp#TopOfPage

Cf. le procès verbal de la réunion du mois d'octobre à l'adresse :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/CONF_CULT_2008_SYN1_fr.asp#TopOfPage

Trois sous-commissions et Treize groupes de travail ont été mis en place :

3.1 Sous commission culture

- Universalité des droits de l'Homme et diversité culturelle ; objectif organisation d'un colloque en 2010
- Dialogue interculturel et dialogue interreligieux (François Becker s'est inscrit à ce groupe de travail)
- identité de l'Europe

3.2 Sous commission éducation

- Education à la citoyenneté
- Formation des enseignants des droits de l'Homme et aux droits de l'Homme
- enseignement supérieur
- Une éducation pour tous, éducation de qualité
- Education et santé
- Image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire
- e-learning, les enfants et internet, éducation aux médias
- éducation tout au long de la vie

3.3 Sous commission science

- Science, société & éthique

4) Commission Cohésion sociale et éradication de la pauvreté

Cf. l'ordre du jour à l'adresse :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/CONF_SOC_2009_OJ1_fr.asp#TopOfPage

Cf. le procès verbal de la réunion du mois d'octobre à l'adresse :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/CONF_SOC_2008_SYN1_fr.asp#TopOfPage

François Becker n'a pas assisté à cette réunion de commission qui se tenant en parallèle avec la commission culture.

5) Commission développement territorial durable

Cf. l'ordre du jour à l'adresse :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/CONF_TER_2009_OJ1_fr.asp#TopOfPage

Cf. le procès verbal de la réunion du mois d'octobre à l'adresse :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/CONF_TER_2008_SYN1_fr.asp#TopOfPage

François Becker n'a pas participé à cette commission car en réunion de travail avec des membres du conseil de l'Europe sur la laïcité européenne.

6) Commission Société civile et démocratie

Cf. l'ordre du jour à l'adresse :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/CONF_CIV_2009_OJ1_fr.asp#TopOfPage

Cf. le procès verbal de la réunion du mois d'octobre à l'adresse :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/CONF_CIV_2008_SYN1_fr.asp#TopOfPage

François Becker n'a pas participé à cette commission qui se tenait en parallèle avec la commission développement territorial durable, car en réunion de travail avec des membres du conseil de l'Europe sur la laïcité européenne.

7) Inauguration de l'exposition « la pauvreté à un visage »

Lors de l'inauguration de cette exposition au Conseil de l'Europe, François Becker a rencontré Mgr Défois Président de Justices et Paix auquel il a rapidement présenté le réseau Européen

Cf le détail de l'exposition à l'adresse : <http://justice-paix.cef.fr/La-pauvrete-a-un-visage-Justice-et.html>

8) Assemblée Générale

Cf. l'ordre du jour à l'adresse :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/CONF_PLE_2009_OJ1_fr.asp#TopOfPage

Accueil par le Directeur Général des Affaires Politiques (direction dont dépendent les OING)

Réponse de la présidente sortante de la conférence qui fait son bilan

- Rapport d'activité 2008 : approuvé (il est accessible à l'adresse) :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/CONF_2008_RAPACT_fr.asp#TopOfPage

Note pour l'atelier Afrique : Les OING du Conseil de l'Europe peuvent intervenir à l'Assemblée parlementaire pan Afrique qui a un accord avec l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe depuis 2006. Cf le texte suivant:

<http://assembly.coe.int/main.asp?Link=/documents/workingdocs/doc06/edoc10905.htm>

- Révision du règlement des OING (cf adresse) :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/Rules_procedure_TGs_fr.asp#TopOfPage

Cette révision a été préparée par un groupe de travail animé par François Becker. Approbation à l'unanimité. Il s'agissait de mettre les groupes transversaux au niveau des commissions.

- Election du Président et du nouveau bureau : Annelise Oesger terminant son deuxième mandat, un nouveau président a été élu : Jean Marie Heydt par 117 voix sur 124 votants
- Présentation du rapport du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG

le rapport sera publié sur le site des OING du Conseil de l'Europe :

<http://www.coe.int/T/F/ONG/Public/>

Je remercie les membres du réseau qui ont répondu au questionnaire que j'ai fait circuler et qui a contribué à la rédaction de ce rapport.

Une recommandation s'appuyant sur ce rapport a été votée. :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/Projet_Recommandation_conseil_expert_fr.asp#TopOfPage

- Compte rendu du 3^{ème} Congrès Régional des ONG à Penza (Fédération de Russie, 5-7 décembre 2008) sur les thèmes suivants : participation civile, législation en matière d'ONG, dialogue interculturel et relations entre médias et société civile. Cf. le site de la conférence :

http://www.ngocongress.ru/about_congress_en.html

Cette rencontre a offert aux participants venus du Bélarus, de Géorgie, de Pologne, de Russie, d'Ukraine et d'autres pays de la CEI et des pays baltes, une plate-forme de discussion pour renforcer leur coopération et formuler des recommandations relatives aux activités de la société civile dans leur région. Quatre ateliers ont fonctionné : législation pour les ONG et implémentation, code de bonne pratique, droit aux informations et communication, média et société civile

Ce rapport a été vivement contesté par une partie des ONG de Russie qui ont affirmé que ce congrès avait été « dirigé » par les autorités russes, qu'il ne résout en rien le problème des droits de l'Homme ni celui des défenseurs de droits de l'Homme qui continuent à être emprisonnés. Cette contestation a engendré un vif débat au sein de la conférence.

Cf. la déclaration finale : <http://www.ngocongress.ru/rtf/itog01.pdf>

- Enfin deux déclarations ont été adoptées :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/Projet_Recommandation_protectiondefenseursDH_fr.asp#TopOfPage

http://www.coe.int/t/f/ong/public/Projet_Recommandation_budget_fr.asp#TopOfPage

9) Groupe transversal sur l'Europe et les enjeux mondiaux

Cf l'ordre du jour

http://www.coe.int/t/f/ong/public/CONF_TG_GLO_2009_OJ1_fr.asp#TopOfPage

Cf. le rapport sur la session précédente :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/CONF_TG_GLO_2008_SYN1_fr.asp#TopOfPage

1) exposé de synthèse sur les enjeux. Cet exposé sera placé sur internet et je vous en donnerai l'adresse quand il sera publié.

- situation économique, ses conséquences économiques et sociétales, et les problèmes soulevés : les différentes approches pour les surmonter

- les enjeux énergétiques et la préservation de l'environnement et du climat

- impact de ces crises sur le respect des Droits de l'Homme, la société civile et la politique

(références est faite aux différentes chartes des Droits de l'Homme :

Charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples

http://www.aidh.org/Biblio/Txt_Afr/instr_81.htm

Charte Interaméricaine des Droits de l'Homme

http://www.aidh.org/Biblio/Txt_Sud_A/syst-region.htm

Charte des Droits de l'Homme des Etats Islamiques

http://www.aidh.org/Biblio/Txt_Arabe/Images/Projet-Charte-arabe.pdf

2) Les enjeux Nord/Sud

- Discussion sur le conflit de Gaza et ce qu'il implique

- Analyse du Forum civil Euromed du 31 octobre au 2 novembre 2008 :

<http://www.euromedplatform.org/spip/spip.php?article418>

de sa déclaration finale que l'on peut trouver à l'adresse :

http://www.eu2008.fr/webdav/site/PFUE/shared/import/1031_Forum_civil_Euromed/Declaration_finale_forum_civil_Euromed2008_FR.pdf

de sa déclaration concernant les femmes :

<http://www.euromedplatform.org/spip/spip.php?article406>

3) Question posée : comment agir pour arrêter la guerre ?

Réponse : arrêter la fabrication, le trafic et la vente d'armes...

10) Groupe transversal sur l'égalité entre les hommes et les femmes

Cf. l'ordre du jour :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/CONF_TG_GEN_2009_OJ1_fr.asp#TopOfPage

cf. le compte rendu de la dernière réunion :

http://www.coe.int/t/f/ong/public/CONF_TG_GLO_2008_SYN1_fr.asp#TopOfPage

L'essentiel du débat a porté sur

- la convention pour combattre et prévenir la violence à l'encontre des femmes

- la mise en place d'un groupe de travail sur l'implication des Hommes dans le combat pour l'égalité des hommes et des femmes. François Becker est intervenu pour parler du colloque des 11-13 février 2010 organisé par l'institut Emilie du Chatelet. Cf le site :

<http://www.emilieduchatelet.org/Activites/IEC-coll2010-hommes.pdf>